

BCTG Avocats renforce son expertise en Droit public des affaires avec l'arrivée d'une équipe dédiée au Droit des contrats publics

Paris, janvier 2022. Avec l'arrivée, à compter du 3 janvier 2022, de Ludovic Babin en qualité d'associé, et de Marie Paquier en tant que *counsel*, BCTG Avocats se dote d'une équipe d'experts reconnue en Droit des contrats publics. Ces arrivées viennent renforcer le département historique de Droit public des affaires du cabinet dirigé jusque-là par Paul Elfassi.



Fort de 26 ans d'expérience, dont 14 ans en tant qu'associé, Ludovic Babin accompagne ses clients, publics (Etat, établissements publics et entreprises publiques, etc.) et privés (sponsors, prêteurs) dans le financement, le déploiement et l'exploitation d'infrastructures ou d'ouvrages publics, en conseil comme en contentieux. Son principal domaine d'expertise est l'accompagnement dans l'élaboration de la documentation d'appels d'offres, la rédaction et la négociation de contrats publics (PPP, concessions, marchés publics, DSP, etc.) et la structuration de montages complexes. Il intervient également en Droit public économique (filialisation, restructuration, privatisation, droit de la concurrence appliqué aux personnes publiques, etc.). Ludovic Babin dispose d'une expertise particulièrement reconnue en matière d'infrastructures, dans le domaine des transports (ferroviaire, TCSP, aéroportuaire), de la défense, des télécommunications, du sport, de la culture et des hospitalités (restauration commerciale, boutiques).

Inscrite au barreau de Paris depuis 2004, Marie Paquier travaille aux côtés de Ludovic Babin depuis 2005. Elle dispose d'une expertise privilégiée dans la préparation des procédures de mise en concurrence, la rédaction et la négociation de contrats publics complexes (PPP, concessions, marchés publics, etc.) et des contrats industriels qui en découlent. Marie Paquier accompagne également les acteurs publics et privés dans le cadre de contentieux liés à la passation ou l'exécution des contrats publics.

L'arrivée de Ludovic Babin et Marie Paquier vient à la fois consolider et compléter l'offre de services de BCTG Avocats, et créer de nouvelles synergies avec les différentes expertises du cabinet pour renforcer la qualité de l'accompagnement proposé par ses équipes à des clients aux profils et besoins toujours plus diversifiés. « *Je me réjouis de rejoindre BCTG Avocats, un cabinet qui, par sa dimension, son positionnement full services et la très grande culture de la transversalité de ses équipes, dispose à la fois de pratiques de pointe – je pense notamment à l'énergie - et de la souplesse nécessaire pour*

accompagner des clients à la recherche d'un conseil pluridisciplinaire et de haut niveau », déclare Ludovic Babin. « Il est, aujourd'hui, essentiel de pouvoir apporter aux clients que nous accompagnons en Droit des contrats publics des solutions concrètes sur de nombreuses problématiques connexes, en urbanisme et environnement, en corporate ou droit des marques, par exemple. Le très fort affectio societatis des associés de BCTG Avocats et la richesse des échanges entre pratiques, sont des atouts essentiels pour y parvenir, et illustrent parfaitement ma vision entrepreneuriale de la profession d'avocat ».

« L'arrivée de Ludovic Babin et Marie Paquier vient parfaire l'accompagnement de BCTG Avocats en matière de Droit public des affaires », complète Paul Elfassi, associé du département Droit public des affaires et co-responsable du pôle Energies du cabinet. « Ces deux professionnels apportent au cabinet bien plus qu'une expertise de très haut niveau. Ils disposent d'une expérience et de références remarquables sur des projets, notamment d'infrastructures, en France mais aussi en Afrique et outre-mer, marchés sur lesquels BCTG Avocats ambitionne de renforcer encore son statut d'acteur de référence, car ils présentent de très forts enjeux de développement ». Avec ces deux arrivées, le département Droit public des affaires de BCTG Avocats compte désormais 9 avocats, dont 2 associés.

Eléments biographiques

Avocat au barreau de Paris depuis 1995, Ludovic Babin exerçait précédemment chez Hogan Lovells depuis 2002 (depuis 2008 en qualité d'associé). Titulaire d'un DESS Commerce Extérieur et d'un DJCE International de l'Université d'Aix-Marseille III, d'un DEA de Droit anglais et nord-américain des affaires de l'Université Paris I et diplômé de l'Institut de Droit public des affaires, il a débuté sa carrière chez Moquet Borde & Associés en 1995, avant de rejoindre PwC en 1998.

Inscrite au barreau de Paris en 2004, Marie Paquier exerçait chez Hogan Lovells depuis 2005, et est titulaire d'un DEA de Droit public obtenu à l'Université Paris V.

A propos de BCTG Avocats

Fondé en 1971, BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, en conseil et contentieux, composé de cinquante avocats, dont treize associés. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires et propose une offre « full services » : M&A/Private Equity, droit social, propriété intellectuelle, IT/Data, droit public des affaires, concurrence et distribution, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, de la santé/pharma, du retail/luxe, des industries, du digital, de l'agroalimentaire, du sport, des infrastructures et de la culture/loisirs. Les équipes accompagnent leur clientèle en France et à l'étranger dans l'ensemble de leurs problématiques, grâce à une excellente connaissance de leurs métiers et une sensibilité aux enjeux de l'économie actuelle.

Site : www.bctg-avocats.com

Retrouvez le cabinet sur [LinkedIn & Twitter](#)

Contact presse

Avocom : Charlotte Vier / Sébastien Matar

ch.vier@avocom.fr / s.matar@avocom.fr

Tel : +33 (0)1 48 24 60 54